

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES
CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché

Travaux de réalisation d'une passerelle de franchissement de la Vilaine, de ses rampes d'accès et d'une roselière.

4. Lieu d'exécution

ZAC Baud Chardonnet à Rennes

5. Durée du marché

La durée du marché est de 9,5 mois à compter de sa notification.
Date prévisionnelle de démarrage du marché : septembre 2019.

6. Mode de dévolution

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées. En cas de groupement, le mandataire sera l'entreprise de génie civil.

7. Clauses d'insertion

Le marché comporte une clause sociale de 350 heures.

8. Visite de site

Une visite des lieux d'exécution du marché, préalable à la remise des plis, est obligatoire. Les modalités de cette visite sont indiquées au règlement de la consultation.

9. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

10. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

11. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

Immeuble Agora
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 50726
35207 Rennes cedex 2
T/ 02 99 35 15 15

Société Publique Locale d'Aménagement au capital de 798 600 €
RCS Rennes 523 189 553 - Siret 523 189 553 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR 31523189553

12. Critères pondérés de jugement des offres

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

13. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

14. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

15. Date limite de remise des plis

Le mercredi 17 juillet 2019 avant 18h30.

16. Date d'envoi à la publication

Le vendredi 14 juin 2019